

Réf: Dossier N° : 80356

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRO-INDUSTRIELS ET AGROPASTORAUX » en abrégé «SIPCAA »

Siège social : ABIDJAN - ABOBO AVOCATIER-BC, Q1, 05 BP 2349
ABIDJAN 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Février 2020, et enregistrés au CEPICI le 19 Février 2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRO-INDUSTRIELS ET AGROPASTORAUX » en abrégé «SIPCAA ».

Objet: société ivoirienne de production et de commercialisation des produits agroindustriels et agropastoraux. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ABOBO AVOCATIER-BC, Q1, 05 BP 2349
ABIDJAN 05

GERANT: Monsieur DIOMANDE VASSINDOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2020-B-03484 du 19/02/2020 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°02884 du 19/02/2020

Pour Avis

Le CEPICI

